



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

SALLE : _____

BP COIFFURE OPTION B / COLORISTE - PERMANENTISTE

SESSION 2011

DATE : _____

U12B Coloration et effets de couleur 2^{ème} partie : Réalisation d'effets de couleur

Doc salon

Coefficient : 5

Epreuve pratique

Durée : 3 h

POINTS	NOTES			
	N°	N°	N°	N°
S'INFORMER – COMMUNIQUER 1pt				
1 pt				
ORGANISER – GERER 2pts				
1 pt 1 pt				
CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE				
CONCEVOIR ET REALISER DES EFFETS DE COULEUR PAR COLORATION, MECHAGE, DEGRADE DE COULEUR				
9 pts				
Pertinence des produits utilisés	(0,5 pts)			
Respect des consignes du fabricant pour la préparation	(0,5 pts)			
Préparation adaptée de la chevelure : brossage, démêlage	(0,5 pts)			
Maîtrise des techniques (séparation, application, maîtrise gestuelle, respect du temps de pause, élimination des produits...)	(3 pts)			
Prise en compte des conditions d'hygiène, sécurité et ergonomie	(1,5 pts)			
Conformité du résultat aux prévisions du candidat (cf fiche)	(3 pts)			
METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE SOINS CAPILLAIRES				
3 pts				
Choix adapté des produits et des techniques	(1 pt)			
Maîtrise des techniques d'application et de soins capillaires	(1 pt)			
Utilisation rationnelle des produits	(1 pt)			
CONCEVOIR UNE COIFFURE PERSONNALISEE				
5 pts				
Mise en valeur du modèle	(2 pts)			
Mise en valeur de la forme, des volumes par les effets de couleur	(1 pt)			
Creativité de la réalisation	(2 pts)			
pénalité				
TOTAL*	20 POINTS	/20	/20	/20
		/20	/20	/20

* si note < 10/20 écrire appréciation au dos

Si non conformité à la définition de l'épreuve (transformation totale, 3 couleurs, couleur d'oxydation ou décoloration) : - 2 par critère.

